

Nantes : mais que font les producteurs de porc chassés des appels d'offre de la Mairie ?

écrit par Christine Tasin | 18 avril 2013



A Nantes on a franchi le pas. La ville et ses cantines sont territoire musulman d'où le porc est définitivement [banni](#).

De quoi déverser des tonnes de lisier devant la Mairie, non ?

Je vous invite à tirer la sonnette d'alarme auprès de la Fédération nationale porcine, ils doivent bien avoir des avocats capables de porter devant les tribunaux cette entrave à exercer son métier et cette atteinte au principe de laïcité, non ? 11, rue de la Baume 75008 PARIS – Tél. 01.53.83.47.02

– Fax. 01.53.83.48.30 – Email : caroline.tailleur@fnsea.fr

Je vous invite également à protester auprès de la [Mairie de Nantes](#).

Christine Tasin